

Compte rendu de la politique d'engagement actionnarial

1. Suivi de la stratégie, des performances financières et non-financières, des risques, de la structure du capital, de l'impact social et environnemental et du gouvernement d'entreprise

La section démarche RSE de notre site internet ainsi que le rapport intégré disponible sur ce même site détaillent concrètement l'ensemble des actions mises en œuvre par Abenex sur ces thématiques.

2. Le dialogue avec les sociétés en portefeuille

Le dialogue avec les sociétés en portefeuille a été réalisé d'une part, via les organes de surveillance de ces sociétés (conseil d'administration, conseil de surveillance) et d'autre part, via un dialogue continu avec le management.

Par ailleurs, en tant qu'actionnaire majoritaire ou minoritaire et actif, Abenex accompagne les sociétés de son portefeuille pour accélérer leur transformation en leur apportant des moyens financiers et son expertise.

3. L'exercice des droits de vote

Abenex est présent dans l'ensemble des organes de surveillance de ses participations. Abenex, en tant que société de gestion des fonds qu'elle gère et qui sont investis dans ces participations, les a représentés aux assemblées générales de ces participations. Abenex a pris part à l'ensemble des décisions qui lui ont été proposées dans le cadre du suivi de l'activité de ces participations. Les droits de vote ont été exercés dans le meilleur intérêt des sociétés et au mieux des intérêts des investisseurs de nos fonds.

Pour mémoire, Abenex ne détient pas de participation dans des sociétés cotées et n'a pas fait appel à des conseillers en vote.

4. La coopération et communication avec les autres actionnaires et parties prenantes

Abenex a régulièrement échangé avec l'ensemble des parties prenantes (actionnaires, auditeurs, management etc.), notamment au travers des organes de surveillance ou des assemblées générales, et a pu être amenée à conclure des pactes d'actionnaires afin de renforcer ses droits et la bonne gouvernance.

5. La prévention et la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels par rapport à leur engagement

Abenex dispose d'une procédure de gestion des conflits d'intérêts. Chaque collaborateur a été sensibilisé dès son arrivée et durant l'exercice de ses fonctions aux problématiques de conflits d'intérêts.

Abenex dispose également d'une cartographie des conflits d'intérêts potentiels, régulièrement mise à jour et tient un registre listant les cas effectivement rencontrés et leur résolution.

Aucun conflit d'intérêts avéré n'est survenu sur la période considérée.